Province de Liège



Heure-le-Romain

Promenade "Au Pays des Carrières" 12 km

COMMUNE D'OUPEYE

OU
PE
YE

PROMENADE
"Au Pays des Carrieres"

Balisage : rectangle rouge
Sens : Horaire
Distance : 12 km. Durée : 3h
Départ de l'église,
Rue François Janssen

HEURE - LE - ROMAIN

Pendant votre périple, vous rencontrez des carrières de craie et de gravier. Souvenirs de notre histoire géologique lointaine, elles sont toutes en voie de recolonisation par la faune et la flore autochtones.

En wallon, crôy'tîs veut dire « gens de la craie », et à Heure-Le-Romain, c'est ainsi qu'on appelait déjà au XVIIe siècle les gens du village.

La craie trouve ses utilisations dans de nombreux domaines tels que la fabrication du ciment, d'engrais, de médicaments, de produits plastiques, sans oublier le fameux bâtonnet qui servait jadis à écrire au tableau.

On la trouve également, à très faible dose, dans l'alimentation humaine et animale. Elle entre encore dans la composition de l'asphalte qui recouvre nos routes.

La craie extraite de la rive gauche de la Meuse est de qualité supérieure à celle extraite sur la rive opposée. En effet, cette dernière devait être concassée et broyée en particules inférieures à 70mm pour entrer dans la fabrication du ciment.

En quittant l'église d'HLR par la droite, vous descendez la rue François Janssen et passez devant la ferme de l'Abbaye du Val-Benoit.

1° EGLISE SAINT - REMY



Il s'agit d'un édifice néo-gothique construit entre 1893 et 1908 et dédié à Saint Remy et Sainte Geneviève. Cette église en a remplacé deux autres, elle se dresse sur l'emplacement d'une villa romaine, voire d'un petit temple romain. Les matériaux de ceux-ci servaient souvent à construire les églises chrétiennes.

Elle abritait des sculptures des XVIIe et XVIIIe siècles dont certaines furent malheureusement dérobées. Ses orgues ont été entièrement restaurées en 1995.

2° FERME DE L'ABBAYE DU VAL - BENOIT



Il s'agit d'une imposante ferme en carré dont les bâtiments sont disposés autour d'une cour pavée. Les principaux bâtiments datent de 1705, comme en témoigne le blason du fronton du porche d'entrée. Toutefois, en 2001, le propriétaire fit procéder à l'étude dendrochronologique des bois de la charpente du bâtiment de gauche et la datation situa ceux-ci entre 1545 et 1555.

Considérée comme un site exceptionnel, cette ferme était une des propriétés de l'Abbaye du Val Benoît, d'où l'origine de son nom.

Elle a été érigée en briques et roches calcaires sur soubassement de moellons en grès. Certains murs du corps de logis font 1 mètre d'épaisseur et parfois davantage.

Vous quittez la ferme par la gauche et vous vous dirigez vers la place des 3 Comtés. Vous passez devant la Chapelle Saint Job.

3° CHAPELLE ST - JOB

C'est une petite chapelle curieusement encastrée dans une maison. Elle est dédiée à Saint-Job, qui, mis à l'épreuve par Dieu, vécut dans la pauvreté en conservant sa foi, malgré les épreuves qui lui étaient imposées ; il n'avait plus un sou, d'où l'expression 'pauvre comme Job'. Elle a été complètement rénovée par le Cercle Culturel lès Crôy'tïs soutenu par Soroptimist International.

Quelques mètres plus loin, le promeneur débouche sur la place des Trois Comtés.

4° PLACE DES TROIS COMTES



Sous l'Ancien Régime, Heure-le-Romain était constitué des Seigneuries de Heure et d'Amry, ainsi que du Comté de Beaurieux.

Vous quittez la place des 3 comtés et empruntez en face de vous le Thier de l'Abbaye.

Un peu plus loin, vous prenez à gauche le Chemin du Thier Simon qui vous amène par sa chavée au sommet du plateau hesbignon.

A votre gauche, vous pouvez découvrir la Carrière du Boyou et à droite la Carrière Simon totalement recolonisée.

5° CARRIERE DU BOYOU



C'était la dernière encore en exploitation à Heure-Le-Romain, tandis que des projets de réaménagement existent.
Il s'agit d'une exploitation de gravier, craie et marne, couvrant une superficie de quelque vingt hectares. Cette carrière a été partiellement remblayée créant ainsi de nouvelles pâtures pour la plus grande joie de nos amis les chevaux. Et à droite, la carrière Simon.

6° CARRIERE SIMON

Il s'agit d'une ancienne exploitation dont la période d'activité s'est située entre 1969 et 1981. Un projet existe afin d'y constituer un espace de refuge de qualité biologique. Au prochain carrefour, vous empruntez le chemin de droite. Vous croiserez la Croix d'Amry à votre droite.

7° CROIX D'AMRY



Endommagée, et dans une situation précaire, elle a été complètement restaurée en atelier et réimplantée sur ce site. La mention latine R.I.P. indique bien qu'il y a eu décès : on l'appelle aussi croix d'occis. Vers 1865-1870, une dispute aurait éclaté entre fermiers rivaux, impliquant plusieurs hommes.
Une rixe s'en serait suivie et malheureusement mal terminée pour l'un des protagonistes. La gendarmerie fut apparemment incapable de retrouver le(s) meurtrier(s), car face à la Justice, la solidarité des hommes de la terre fut plus forte que leur rivalité : personne ne parla ! Après ce drame paysan, en souvenir pieux, une famille érigea cette croix en 1875. Poursuivez tout droit puis descendez à gauche vers la carrière.

8° CARRIERE DU TROU D'ENFER



C'est une ancienne carrière d'où l'on a extrait le gravier et la craie sur une superficie de 3 hectares.
Nous découvrons ici une nouvelle recolonisation végétale avec, à l'extrémité de la carrière, un lambeau de chênaie originelle, attestant de la présence de forêts anciennes dominant la vallée.
Plus loin, à gauche, nous atteignons les Mais.

9° MAIS

L'origine de ce nom provient du mot pluriel latin mansi qui signifie les manses. Au Moyen Age, la manse représentait une exploitation agricole assez étendue pour nourrir une famille de paysans.

10° CARRIERE "AU CHENE"



Il s'agit encore d'une carrière recolonisée de longue date. Nous y voyons un bois escarpé sur terrain crayeux, orienté au Sud.

Parmi les essences les plus courantes, vous contemplez des ormes, robiniers faux-acacias, chênes, merisiers, frênes, érables sycomores et champêtres ainsi qu'un sous-bois de noisetiers, ronces, fusains, clématites et lierres.

Poursuivez par le remembrement à droite et vous arriverez aux « 6 Chemins » («six Voyes »). Prenez la 1ère route de droite et remontez vers le hameau d'Amry.

Par un chemin encaissé à gauche, peuplé de cornouillers sanguins, chênes, églantiers, clématites, etc., vous atteignez le plateau d'Amry et un des rares endroits de la commune où, en vous retournant, vous découvrez un panorama allant de la Montagne Saint-Pierre jusqu'à Hallembaye, le Pays de Herve, les bois frontaliers des Fourons, la Meuse et le canal Albert … En poursuivant votre progression, vous entrez dans Amry.

11° AMRY

Ce charmant hameau a été jusqu'à la fin du XVIIIe siècle un comté. Avec les Comtés de Heure et Beaurieux, il faisait partie des trois Comtés de Heure-le-Romain.

Ami promeneur, vous allez poursuivre votre marche en laissant la rue Thier d'Amry sur votre gauche. Poursuivez puis prenez à gauche dans le chemin qui vous fera sillonner dans la colline et redescendre dans la vallée de l'Aaz au pied de la rue d'Amry. Vous descendez et passez devant le Moulin d'Amry puis remonter la rue des Meuniers jusqu'à la rue de Haccourt que vous emprunterez par la droite. Vous empruntez 100 mètres plus loin, par la gauche, un sentier herbeux qui vous mène jusqu'à l'école. Vous poursuivez dans la rue d'Oupeye par la gauche puis empruntez la section herbeuse à gauche entre les prairies qui vous mène au Hameau de Beaurieux. (voir aussi Balade des Ruisseaux).

Vous quittez la pêcherie de Beaurieux par la droite puis prenez à gauche le sentier des Joncs qui passe derrière la ferme. Arrivé sur la crête, vous passez à droite sur la ligne de crête.

Au carrefour des chemins en croix, prenez la voie de gauche qui vous mène dans une chavée très pittoresque vers Petit Aaz. Prenez ensuite à droite et redescendez dans la Vallée de l'Aaz. A votre droite, dans des bosquets, se cachent les étangs de la Carrière Quinette.

12° MOULIN RADOUX

Le bâtiment a été entièrement reconverti pour l'agriculture et, de l'ancienne machinerie du moulin, il n'existe plus de traces. Elle aussi a été démontée pour des raisons de reconversion. Actuellement, cette exploitation retrouve un second souffle, elle permet en effet la formation de travailleurs agricoles et horticoles dans le cadre de la promotion sociale.
Après la ferme, prenez à gauche puis tout de suite à droite dans la rue St-Quirin. Sur votre droite, vous apercevez une des parcelles du vignoble des Vins de Liège.
Vous remontez la rue et la suivez vers la droite jusqu'à la chapelle St-Quirin.

13° CHAPELLE SAINT - QUIRIN



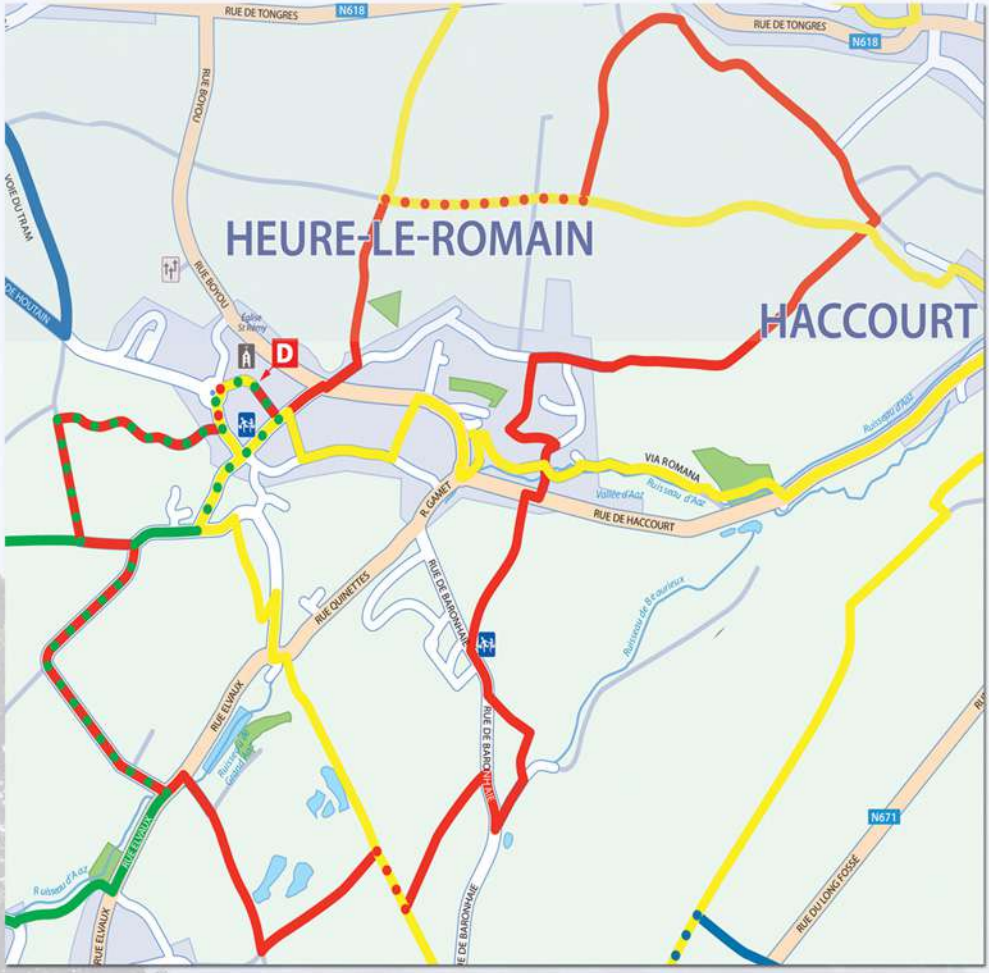
Construite dans la seconde moitié du XIXème siècle, la chapelle Saint-Quirin abrite les statues des saints suivants : St-Donat, Ste-Thérèse de Lisieux et St-Quirin bien sûr. Ce dernier étant invoqué pour les maux de tête et névralgies.

A la chapelle, prenez à gauche puis à puis à droite après le Chai des Vins de Liège.
Vous empruntez maintenant la Voie du Tram jusqu'au Bois des Hachettes.
Vous traversez ensuite le bois pour rejoindre l'église St-Remy, après être passé devant le fronton de l'ancienne maison communale et le monument de la Paix.

Remerciements à Commission Sentiers, Nature et petit Patrimoine de la commune d'Oupeye

ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUPEYE
Rue des Ecoles , 4 - 4684 Haccourt
Tél : 0032(4)267.06.00
proprete@oupeye.be

EN CAS D'URGENCE :
Service de police : 101
Service d'urgence : 112 via GSM/mobile
Médecin de garde : renseignements au 1307
Pharmacie de garde : 0900-10.500
ou www.pharmacie.be
Vétérinaire de garde : 0900-10.318



CHARTE DES PROMENEURS

La marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux.

Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux :

tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.

La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de détritus, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.

Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.

AVERTISSEMENT

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls.

Ni l'Administration communale d'Oupeye, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenues responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.